



STATUT

Etablissement privé créé en 1983

Pilotage

Association Franco-Libanaise pour l'Education et la Culture

Date d'association à la MLF

2003

Niveau d'enseignement

De la TPS à la Terminale

Homologation

Tous les niveaux depuis 1992

Examens présentés

Brevet et Baccalauréat Français et Libanais
Examens de Cambridge

Langues

Arabe, Anglais, Espagnol, Italien

Le Collège Elite est un partenaire de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger.

Projet d'établissement	Page 4
Les Elèves	Page 21
Les résultats aux examens	Page 23
Suivi des élèves	page 32
Politique éducative	page 35

PROJET d'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement est orienté suivant 3 axes. Les actions sont définies par les directives officielles et doivent être considérées comme des émanations naturelle de la structure, dans son évolution, et/ou des obligations de la discipline ; les indicateurs de réussite correspondants en découlent. Les actions spécifiant l'établissement concernent les innovations adaptant la structure de l'établissement, elles peuvent être les éléments de contrat d'objectifs entre l'établissement et l'AFLEC.

Avenant au projet d'établissement (conseil d'établissement du 25 juin 2015)

AXE 1 : LE PARCOURS DE L'ELEVE AU COLLEGE ELITE

Outre les activités liées aux programmes, les projets disciplinaires se manifestent par des participations aux divers concours proposés par nos institutions de tutelle.

Le suivi des élèves est pris en charge par la structure fondée sur la vie scolaire.

- ***Mettre en place le B2I lycée***
- ***Introduire en seconde l'enseignement d'exploration "informatique et création numérique".***
- ***Proposer en seconde et dans le cadre de littérature et société : "Médias, information et communication et culture numérique".***
- ***En première, dans le cadre des thèmes aux programmes, proposer des sujets dans les domaines développement durable et/ou TICE***

AXE 2 : Vivre ensemble, devenir citoyen

1. L'apprentissage de la citoyenneté

Les actions annuelles sont reconduites s'y ajoute pour les trois années à venir les actions orientées par le thème "citoyenneté et numérique".

- ***Utiliser des outils pour l'apprentissage de l'internet responsable. (L'isoloir)***
- ***Mettre en place un système de vote électronique pour les élections des délégués***
- ***Développer les actions d'éco délégués et des actions ambassadeurs du développement durable.***

2. Faire vivre les instances qui font du Collège un lieu de vie et d'expression

- ***Animer le parlement des jeunes.***

AXE 3: Rayonnement du Collège

1-Développer la formation interne des personnels.

Accompagnement et formation des enseignants au numérique

- Diffuser des offres d'autoformation en ligne et de formation en présence **en étroite liaison avec le référent numérique du réseau AFLEC et la DANE de Versailles..**
- Mettre à disposition des enseignants des ressources et supports. **(Centre de ressources pédagogiques numériques)**
- Mobiliser et former les référents numériques primaire, collège et lycée en vue de **la création et de l'animation d'un noyau de formateurs Elite.**
- organiser des rencontres pour des échanges de pratiques.**(rencontres trimestrielles de coordination et d'harmonisation du personnel du réseau Liban)**
- **mettre en place des sessions de "culture numérique"**
- **proposer une veille numérique**

2-Viser l'excellence en matière de compétences linguistiques, de compétences scientifiques et d'aide individuelle.

- **Assurer la continuité de la proposition de certification Cambridge**
- **Proposer une certification DELE en liaison avec le Cervantès**
- **Participer aux défis sciences**

3- Mobiliser chaque année la communauté scolaire et le réseau AFLEC autour d'un événement contribuant à la valorisation des talents des élèves et à l'enrichissement de leur culture générale.

- **Participer au concours AFLEC**
- **Participer au projet pilote AEFÉ "de l'art de manger ...pour une alimentation durable"**
- **Participer au concours MLF "itinéraires humanistes"**
- **Augmenter le nombre de débats entre élèves et conférenciers**

Les objectifs prioritaires 2015-2016

1. Favoriser la réussite

- aux examens (brevet et baccalauréat)

Le taux de réussite pour une population hétérogène est de 85%, le Collège se fixe pour objectif prioritaire d'atteindre 95% de réussite aux examens de la session 2016.

- des élèves en difficultés

Par le développement de la structure de suivi des élèves.

- personnelle des élèves

par le développement de modules disciplinaires.

(rappel : la réussite passe par la maîtrise de la langue d'apprentissage)

2. Favoriser l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité et de la vie collective :

-mettre en œuvre de l'enseignement moral et civique.

- développer l'investissement des élèves dans des actions collectives (actuellement 6% des élèves se sentent concernés). Leur participation active améliore le climat scolaire.

- développer les parcours (culture, citoyen, santé)

3. Développer la culture numérique

L'usage pédagogique du numérique doit être accompagné d'une éducation aux médias et d'un enrichissement culturel. Des actions, prolongeant celles de l'année 2014-2015, destinées à donner une culture numérique aux élèves ont été proposées au conseil d'établissement.

Informations sur quelques éléments du projet 2015-2016

Centre de Ressources Pédagogique Numériques

Le Centre de Ressources Pédagogique Numériques met à disposition des professeurs et des élèves, dans une zone avec accès à internet, une base de ressources constituées de textes appartenant au domaine public ou gratuits et libres de droits (CDI électronique) et de sites dont le contenu a été analysé par la commission numérique.

Les ressources peuvent être prêtées (prêt des droits de lecture), l'élève apprend à faire des choix, à s'orienter, ...il apprend à lire "numériquement" : se repérer dans un livre électronique, comprendre sa structure ; ne pas se disperser dans les possibilités interactives proposées ou rencontrées ; se constituer sa propre bibliothèque à son portfolio électronique...

I) CDI électronique

Pourquoi un CDI électronique puisqu'on peut chercher et trouver... tout ce dont on a besoin sur le Net?

Peut être que dans l'usage ordinaire d'Internet l'accès immédiat à des données validées n'est pas encore assuré. La recherche est parfois longue et lassante: on ne sait pas formuler sa demande ou on s'égarer de lien en lien... de site en sites, et surtout, on ne sait pas ou l'on n'a pas le temps de vérifier la qualité des documents trouvés.

Le fonds du CDI électronique se compose prioritairement des textes et documents des différents programmes disciplinaires. Les textes numérisés sont tirés de sites qui en autorisent la diffusion à des fins non commerciales ou sont numérisés par des institutions ou/et des bénévoles.[ex : <http://beq.ebooksgratuits.com/>]

[Le fait de leur numérisation n'interdit pas la lecture du livre papier lorsqu'il est disponible !]

II) Sitographie

- 1-Portail des ressources
- 2-Moteurs de recherche
- 3-Outils numériques en ligne
- 4-Bibliothèques numériques
- 5-Dictionnaires et encyclopédie
- 6-Presse et médias
- 7-Banques d'images généralistes
- 8-Banques d'images et de photos
- 9-Des images, des sons, des vidéos
- 10-Sites par disciplines
- 11-Enseignement d'exploration
- 12-Developpement durable
- 13-Culture numérique
- 14-Cours en ligne

[actuellement une première sélection de sites a permis de constituer un catalogue de 90 pages de liens qui doivent être analysés par la commission numérique]

L'Isoloir / Citoyenneté & Numérique

L'Isoloir propose un outil complémentaire des apprentissages de l'Internet responsable tel qu'abordé au sein du B2i ou des nouveaux enseignements d'Informatique et Sciences du Numérique dans les établissements scolaires. Le projet se propose, dans une démarche de pédagogie active et participative de favoriser à la fois une prise de conscience et de parole des jeunes internautes, dans le cadre d'un apprentissage réflexif de la citoyenneté.

Ref : <http://www.isoloir.net/themes/citoyennete-numerique/thematique>

Projet de programme pour un enseignement d'exploration d'informatique et de création numérique

(Publication du CSP, 22 mai 2015 (extrait).)

*Le Conseil Supérieur des Programmes a été saisi par la ministre chargée de l'Éducation nationale, le 26 janvier 2015, afin d'élaborer un projet de programme pour **un enseignement d'exploration d'informatique et de création numérique destiné aux élèves de seconde générale et technologique**. Le groupe d'élaboration de ce projet de programme a remis récemment sa proposition, adoptée par le CSP.*

*Ce projet a la double ambition d'apporter aux élèves de seconde des connaissances et des modes de raisonnement dans le domaine de la science informatique et de les amener à un premier niveau d'analyse critique des enjeux du numérique. La mise en oeuvre du programme est organisée en « **modules** » s'inscrivant dans un champ d'application de l'informatique. Un module comporte une progression d'activités conduisant à l'**élaboration d'un projet** réalisé en groupe et finalisé à la fois par une **réalisation technique** et un **questionnement sur les enjeux du numérique**.*

Culture et numérique

La « Littératie numérique » *consiste non seulement à savoir utiliser et maîtriser tous les outils et technologies de la communication, mais aussi à savoir juger la qualité de l'information qu'on reçoit par voie électronique. C'est la capacité à se tenir au courant de ce qui se passe, tout en gardant un esprit critique vis-à-vis de l'information. C'est aussi apprendre à se familiariser avec les nouvelles technologies pour rester à jour et suivre de près l'évolution du monde numérique.*

<http://www.educavox.fr/formation/ressources/article/litteratie-numerique-definition>

Ainsi, l'objectif de la littératie numérique est bien de permettre l'accès à une véritable **culture numérique**. Celle-ci doit conduire, selon les termes de l'Académie des sciences en France (2013) a « *donner à tous les citoyens les clés du monde du futur, qui sera encore bien plus numérique que ne l'est le monde actuel, afin qu'ils le comprennent et puissent participer en conscience à ses choix et à son évolution plutôt que de le subir en se contentant de consommer ce qui est fait et décidé*

Volet E3D du Projet d'établissement

Depuis plusieurs années le Collège Elite conduit, en complément aux activités liées aux programmes disciplinaires, diverses actions ponctuelles en faveur d'une éducation au développement durable ; la création d'un club "socio-écolo" en a été le principal support. Le volet E3D répond aux directives de la note de service du MEN du 24-7-2013 et entre dans le cadre du programme éco-école (Programme international d'Education au Développement Durable) qui suggère des thèmes et une méthodologie et permet une labellisation.

Les thèmes :

- alimentation ; - biodiversité et espaces naturels ; - déchets ; - eau ; - électricité ; - engagement social et solidarité ; - santé et bien être.

La méthodologie :

- Former un comité de suivi ; - Réaliser un diagnostic ; - Définir et mettre en œuvre le plan d'action ; - Contrôler et évaluer ; - Etablir des liens avec le programme scolaire ; - Impliquer tout l'établissement et la communauté ; - Créer un Eco-Code.

Objectifs

Ils sont exposés dans la charte E3D.

Charte éco-citoyenne E3D

MEN Note de service n° 2013-111 du 24-7-2013

"L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Cette politique éducative est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXIème siècle, liés, par exemple, aux ressources, au climat, à la biodiversité, à la croissance démographique et urbaine, ou à l'alimentation, à la cohésion sociale, à la solidarité internationale et au développement humain. Il s'agit ainsi de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit."

La présente charte a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux de l'éco citoyenneté et du développement durable. Elle vise également à réaliser des économies d'énergie et à améliorer l'environnement de l'établissement et de ses alentours

Les membres de la communauté scolaire du Collège Elite s'engagent à

- o Impulser dans l'établissement une démarche d'éducation à l'environnement.
- o Mettre en place un comité de suivi réunissant la direction de l'établissement, des enseignants, des élèves, des représentants des personnels intervenant dans l'établissement, des parents d'élèves, des associations locales et des partenaires locaux du projet.
- o Procéder à l'élection et à la formation d'éco-délégués
- o Impliquer l'administration scolaire, la vie scolaire et l'équipe enseignante pour doter ce projet d'un volet pédagogique s'appuyant en particulier sur l'ensemble des enseignements.
- o Associer les élèves à la démarche mise en œuvre par le comité de suivi,
- o Concevoir et réaliser dans l'établissement des activités éducatives à partir d'un thème annuel.
- o Mettre en œuvre des actions locales concrètes et significatives, sur la base des propositions issues du travail des élèves, et en concertation avec l'ensemble des partenaires.
- o Utiliser les bâtiments et infrastructures scolaires comme des outils pédagogiques au service de l'éducation à l'environnement vers un développement durable,
- o Réaliser des améliorations concrètes de ces bâtiments et infrastructures scolaires et de leur gestion, dans un sens plus favorable à l'environnement (économies d'énergie et d'eau, meilleure gestion des déchets, aménagement de l'espace...) par la diminution de l'empreinte écologique du Collège.
- o Traiter successivement les thèmes : les déchets, l'eau, l'énergie la biodiversité, tant sur le plan des actions sur les bâtiments qu'au niveau des activités pédagogiques, en consacrant une année scolaire à au moins un thème. Une fois que ces thèmes auront été traités, le comité de suivi déterminera chaque année un thème de travail, soit un des thèmes prioritaires, soit un nouveau thème.
- o Participer au programme Eco-Ecole et obtenir la labellisation E3D.
- o Évaluer les projets (acquis des élèves, portée des actions, changement de comportements du public, des élèves, évolution des pratiques à l'issue du projet).
- o Communiquer à l'interne et à l'externe les projets et leur évaluation.

Le Proviseur Les Représentants des Parents d'élèves Les représentants des Personnels Les représentants des élèves Le Directeur Général du Groupe Elite Le Secrétaire Général de L'AFLEC

Commission E3D

Le Lycée crée une commission dont le rôle est :

- de réaliser un état des lieux et d'établir un diagnostic,
- de définir les axes de développement
- de définir les programmes d'actions qui traitent les problématiques sociales et environnementales.
- de proposer le plan d'action au conseil d'établissement.
- d'élaborer les critères d'évaluation des actions et de la démarche.
- d'évaluer la mise en œuvre des actions conduites

Composition :

La commission est constituée de représentants de toutes les parties de la communauté scolaire et les éco-délégués. La participation à la commission se fait sur la base du volontariat.

D'autres partenaires, en relation avec le Lycée, pouvant intervenir en fonction des sujets traités

Myshoolpulse ; Chance, Terre Liban ; Sukleen ; Brave heard fund, KhunHadi ; Arc en Ciel

La Commission E3D se réunit une fois par trimestre et dresse un bilan d'activités en fin d'année. Bilan qui est adressé au conseil d'établissement.

Coordinateur E3D

Le coordinateur E3D de l'établissement a pour mission :

- **recevoir** puis **diffuser** dans l'établissement, les informations (nouvelles circulaires, appels à projets, enquêtes, sondages, etc.) ;
- promouvoir la **ressource** E3D de l'établissement et ce auprès des collègues et du (des) professeur(s) documentaliste(s) (avec la constitution, si besoin, d'un fond documentaire : livres, revues, articles de presse, etc.) ;
- **conseiller, soutenir, impulser** les projets disciplinaires, co-disciplinaires, en lien avec le développement durable.
- participer** au Conseil pédagogique et animer la commission E3D ;
- **communiquer et valoriser** :
 - o chercher les medias les mieux adaptés pour communiquer et valoriser les actions
 - dans l'établissement, et pour la communauté scolaire, - **établir** puis **pérenniser** des liens avec les partenaires « développement durable » (collectivités, associations, entreprises, etc.) ;

Eco-délégués

Être éco-délégué pour:

- o Participer au développement durable et à la protection de l'environnement et proposer différentes activités écologiques que pourrait organiser ma classe
- o M'informer et informer mes camarades sur la protection de l'environnement et les écosystèmes
- o M'impliquer et impliquer mes camarades dans les projets du Lycée sur le développement durable
- o Transmettre à l'établissement les idées, les souhaits et les revendications de mes camarades pour améliorer les installations du Collège
- o Pour être un des acteurs du développement durable à l'intérieur et à l'extérieur du Collège

Rôle dans la classe

- o Informer en quoi consiste mon rôle d'éco-délégué
- o Faire part du programme des projets Eco- Collège à toute la classe
- o Montrer l'exemple en étant moi-même un Eco-citoyen pour influencer mes camarades
- o Transmettre tout ce que j'ai appris sur le tri des déchets et sur le développement durable en général
- o Convaincre mes camarades dans le domaine de l'écologie
- o Essayer de les faire raisonner sur l'environnement ainsi que sur les ressources naturelles
- o En prenant quelques minutes régulièrement avant les cours pour leur rappeler les gestes d'éco-citoyen
- o Remettre en places les poubelles de tri dans chaque salle et montrer les bons gestes de tri des déchets et les éco-gestes.

Actions dans l'établissement.

- o Organiser des séances de prévention, des sensibilisations en parlant et en montrant l'exemple à mes camarades et mes professeurs.
- o Création un portfolio afin de garder une trace de tout ce qui a été fait
- o Communiquer le résultat des actions entreprises à l'intérieur et à l'extérieur du Collège.
- o **Recrutement** : sur la base du volontariat
- o **Formation** : Elle s'effectuera sur 2 journées définies en fonction du calendrier global.

Réunions :

- o les éco-délégués participent aux réunions de la commission E3D
- o Les éco-délégués auront pour interlocuteur principal le coordinateur E3D

Année Scolaire 2014-2015

Objectifs de l'année scolaire

- Consolider les acquis et développer les actions des années précédentes
- Participer a des concours
- Obtenir le label éco lycée
- Obtenir le statut d'Ecole associée de l'Unesco

Options

- Intégrer la commission "développement durable" au parlement des jeunes collégiens et lycéens constitué des délégués de classe et des éco-délégués.
- Designner des Ambassadeurs du développement durable et leur confier des lettres de missions.
- Durant l'année 2016, consacrer une semaine par mois à un thème du développement durable.

Grille pour la composition des commissions 2015-2016

Thème	Prof	Membres	Classe
Theme :			
Espaces verts			
Patrimoine			

SUIVI individualisé au Collège Elite Beyrouth

I. Situation

De nombreux élèves, souvent admis "de justesse" en classe supérieure, ne réussissent de manière satisfaisante. Cela se traduit alors:

- par un fonctionnement pédagogique parfois peu satisfaisant: atmosphère de classe médiocre, difficulté à faire travailler les élèves, difficulté à terminer les programmes, absentéisme régulier de certains élèves...
- par un effet de déscolarisation de certains élèves.
- par des taux de réussite aux différents examens très irréguliers, ce qui non seulement est dommageable pour les élèves, mais porte aussi atteinte à l'image de l'établissement et a des effets induits sur son recrutement.

Le dispositif mis en place au Collège fait partie de la politique de l'établissement, il est fondé sur l'idée que la remédiation aux difficultés rencontrées par les élèves passé par un suivi individualisé de chacun des élèves concernés, par l'accompagnement dans la planification des semaines de travail et par l'acquisition de méthodes et de stratégies d'apprentissage. Certaines difficultés ne relèvent pas des compétences du Collège, et il convient dans ce cas de servir de relais vers les personnes compétentes après Evaluation du dispositif : par le comité de SU discussion avec les parents.

II. Objectifs

- Donner aux élèves en situation de fragilité un accompagnement qui leur permettra une remise à niveau aussi bien cognitive que méthodologique, de nature à leur permettre d'y suivre une scolarité normale et de passer en classe supérieure dans les meilleures conditions.
- Améliorer significativement les résultats du lycée aux différents examens.
- accompagner des élèves en difficultés, dans le but d'éviter leur redoublement ou bien de suivre et de rendre efficace ce redoublement s'il n'a pu être évité.
- viser l'acquisition, par les élèves, de compétences transversales.

III. Fonctionnement du dispositif

Tous les niveaux sont concernés

- "Choix" des élèves à aider : il est effectué durant la première quinzaine de septembre
 - à l'aide de la fiche d'évaluation diagnostique remplie par les professeurs en charge de l'élève,
 - par l'observation directe des élèves en cours

- par le repérage des difficultés, pour les élèves de 6^{ème} et de seconde, par l'exploitation du livret de compétences.

- "Choix" des élèves à aider : il est effectué en cour d'année
 - par l'observation les résultats de mi- trimestre, les conseils de classe,
 - à la demande de la part des parents d'élèves ou des élèves qui ont entendu parler du dispositif.
- Nombre d'élèves pouvant être pris en charge par un professeur : 4-5
- Durée de prise en charge d'un même élève : en fonction de l'évaluation, de 3 à 4 semaines.
- Fréquence de la prise en charge : variable suivant le type de remédiation, suivant la disponibilité de l'élève.
- Les élèves sont pris en charge dans une des salles disponibles (il n'y a pas de lieu affecté).
- Moment de la prise en charge par le dispositif : heures libres de l'élève, fin de journée, samedi matin.
- les élèves sont invités par le Conseiller Principal d'Education sollicité par le professeur principal
- Ressources utilisées : documents produits par les enseignants, fiches ou autres supports proposés par les académies. Une banque de données est disponible au CDI, elle comprend une "web thèque"
- Suivi du suivi : la personne en charge de l'élève communique régulièrement (au moins une fois par quinzaine) ses observations sur l'évolution de l'élève au professeur principal qui retransmet à l'équipe pédagogique.
- Evaluation : suivant le type de remédiation effectuée des indicateurs différents sont utilisés (amélioration des résultats, du comportement...)
- Evaluation du dispositif : par le Comité de Suivi des Elèves qui se réunit une fois par mois pour analyser le fonctionnement du dispositif, rectifier ou affiner les fiches de diagnostic et de remédiation.

●Encadrement du suivi :

Classes	Membres de la vie scolaire pilote	Professeurs Principaux coordinateurs	Professeurs tuteurs
6eme			
5eme			
4eme			
3eme			
seconde			
Première Lib			
Terminale LIB			
Première Fra			
Terminale			
Fra			

La réflexion porte actuellement sur:

- La formation les enseignants dans divers domaines et au sujet de compétences ne relevant pas de leur activité d'enseignement disciplinaire
- les canaux à utiliser pour faire connaitre le dispositif à l'ensemble de la communauté scolaire.

POLITIQUE EDUCATIVE

La politique éducative du Collège, axe 2 du projet d'établissement, met en œuvre :

- les valeurs et les principes inscrits dans le règlement intérieur, les chartes de l'AFLEC et de la MLF (liberté, égalité, solidarité, ...)
 - les valeurs individuelles et les compétences (être responsable, être autonome ...)
- afin de donner à chaque élève les moyens de réussir, de trouver sa place dans la société et de les éduquer à la vie.

Les vecteurs de cette politique sont : le service de la vie scolaire [qui est concerné par l'ensemble des activités, des comportements proposés aux élèves durant leur présence dans l'établissement] et le CESC, qui proposent des actions, qui se doivent d'être cohérentes après un diagnostic, actions dans le domaine de la prévention (santé,...), actions dans le domaine de la citoyenneté.

Traduction de cette politique :

- la collaboration entre les CPE et CE et les enseignants ne pouvant se limiter à la gestion des élèves perturbateurs,
le CPE et les CE sont en charge d'un cours correspondant à leur formation universitaire.

- l'aménagement des lieux de vie scolaire :

Salle de permanence, salles de classe, parties communes, cafeteria doivent être des lieux "d'éducation par les yeux" ; des affiches ou des posters illustrant les principes et valeurs du Collège seront proposés, les élèves participeront à la recherche d'images, des concours sont envisagés.

(Les équipements de ces lieux

- doivent être adaptés à l'environnement des élèves et à l'évolution des méthodes d'apprentissage.
- doivent permettre aux élèves de travailler en groupe, de produire ...)

- la formation des délégués

Doit porter sur l'apprentissage de la responsabilité, de la démocratie

- Développer le partenariat avec des associations locales

La réflexion porte actuellement sur:

Les indicateurs à retenir pour l'évaluation de la politique éducative.